



Archives et Droits de l'Homme

Janvier 2014 – Article 26

Article 26

- 1. Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé ; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite.*
- 2. L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix.*
- 3. Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants.*

Bien que long en comparaison avec les autres articles de la Déclaration, la proposition d'un article sur l'éducation n'a pas soulevé de controverse, du moins jusqu'à ce que le troisième paragraphe ait été proposé. Le délégué du Brésil, par exemple, a déclaré que "le droit de tous à l'éducation est incontestable", et a ajouté que "le droit de partager le patrimoine de l'humanité est à la base de notre civilisation, et ne peut être refusé à personne". Le représentant de la nouvelle UNESCO, qui a pour mandat l'éducation, a exhorté l'adoption de l'Article, et le délégué du Congrès juif mondial a noté que l'UNESCO avait adopté ce qui est maintenant le deuxième alinéa de l'article 26 "comme base pour ses efforts en Allemagne et dans tous les autres pays où il est nécessaire de travailler sur un changement de l'esprit d'éducation". Tardivement lors de la rédaction, la dernière phrase du paragraphe 2 a été ajoutée et a permis, comme le note Johannes Morsink, "de donner à l'éducation des droits de l'homme un place nouvelle dans l'éducation civique correspondant au nouvel ordre mondial que les rédacteurs envisageaient".

Implicite dans les paragraphes 1 et 2, la responsabilité est donnée à l'État de fournir une éducation, mais au paragraphe 3, le focus se déplace aux familles et à leur choix. Encore une fois, le fond du paragraphe 3 est lié à l'expérience nazie ; le représentant des Pays-Bas "a exprimé l'horreur que les pays occupés par les nazis ressentaient encore à l'idée que l'Etat puisse obliger les enfants à être déformés moralement et intellectuellement par le parti au

pouvoir", et pensait que le contrôle de la famille était le rempart contre une telle contrainte. Les délégations des États communistes, qui ne ressentaient pas de méfiance concernant la puissance de l'État, se sont opposées ; le délégué de l'URSS notait qu'un "enfant a un droit absolu à l'éducation, indépendamment de la volonté de ses parents. L'éducation doit être obligatoire, car un enfant ne peut pas revendiquer ce droit, car il n'a pas la force de le défendre". Le paragraphe 3 a été adopté par un vote serré de 17 pour, 13 contre et 7 abstentions. (Toutes les citations sont de Johannes Morsink, *The Universal Declaration of Human Rights: Origins, Drafting and Intent*, pp. 212-217 and 335 pour les paragraphes 1 and 2, 263-269 pour le paragraphe 3.)

L'élaboration du droit à l'éducation est apparu rapidement. En 1960, l'UNESCO a adopté la Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement ; en 1966, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels inclus des déclarations fortes sur l'éducation dans les articles 13 et 14; en 1974 l'UNESCO a publié une *Recommandation sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales*; et en 1981, l'Assemblée générale des Nations Unies a affirmé le droit à l'éducation dans la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. En 1998, le premier Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'éducation a été nommé, suivi en 1999 par l'Observation générale 13 du Conseil économique et social des Nations Unies sur le droit à l'éducation, qui commence ainsi: "L'éducation est à la fois un droit fondamental en soi et un moyen indispensable pour réaliser d'autres droits de l'homme". L'un des rapporteurs spéciaux, Katarina Tomasevski, a formulé une façon d'évaluer la qualité d'éducation que fournit un État de droit en consultant 4 facteurs, maintenant largement connue sous le nom des 4 A du droit à l'éducation: la disponibilité, l'accessibilité, l'acceptabilité et l'adaptabilité (*availability, accessibility, acceptability, adaptability*). <http://www2.ohchr.org/french/issues/education/rapporteur/index.htm>
<http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G99/462/16/PDF/G9946216.pdf?OpenElement>. Pour les défis de plaider le droit à l'éducation, dans cette affaire devant la Commission interaméricaine des droits de l'homme, voir <http://www.wcl.american.edu/hrbrief/17/173.cfm>.

Et les archives concernant le droit à l'éducation ? Il y a les archives des fournisseurs réels de l'éducation : les écoles publiques et privées, religieuses et laïques, primaires et secondaires. Il y a les archives des organismes qui contrôlent la politique de l'éducation et le contenu de l'éducation : les parlements et les ministères de formations, les commissions d'éducation de l'État et les tribunaux. Les ONG de défense des droits de l'homme peuvent avoir des dossiers relatifs à des campagnes et des litiges sur le droit à l'éducation, en particulier des femmes et des groupes minoritaires, et les archives de l'avocat du gouvernement auraient les documents de la défense du gouvernement dans de tels cas. Les organismes intergouvernementaux internationaux, des tribunaux et des commissions des droits de l'homme à l'UNESCO et au Haut-Commissariat pour les réfugiés (qui doivent veiller à ce que les enfants réfugiés aient une éducation), ont tous des documents relatifs au droit à l'éducation. Les documents personnels, eux aussi, comprennent souvent des documents relatifs à l'éducation, même s'ils ne font pas spécifiquement référence à la question des droits. Le moyen par lequel le droit à l'éducation est fourni varie selon le lieu et le temps, mais le droit est universel et les archives documentent la réalisation de l'État à cette promesse.

Commentaire: 2013 en revue.

Un regard en arrière sur une variété d'articles de l'année écoulée:

Janvier : Le Congrès philippin a adopté une loi accordant une indemnité à des milliers de victimes de violations des droits de l'homme en vertu de la règle de 20 ans de Ferdinand Marcos ; les demandeurs sont tenus de fournir une preuve documentaire de leurs blessures.

Février : L'Irlande a publié un rapport concluant que les documents montrent une "implication significative de l'État", entre 1922 et 1996, dans l'incarcération de femmes et de jeunes filles dans les hospices gérés par l'Eglise catholique, appelés « les blanchisseries de la Madeleine ».

Mars : L'UNICEF a publié un rapport estimant que 700 enfants palestiniens âgés de 12 à 17 ans sont arrêtés, interrogés et détenus chaque année par les militaires, policiers et agents de sécurité en Cisjordanie occupée.

Avril : Le Diversityworks Trust de Nouvelle-Zélande développe actuellement un service d'archives nationales en ligne de matériel de films et de vidéos relatives à la communauté malentendante de Nouvelle-Zélande.

Mai : Les archives de la Stasi révèlent que les sociétés pharmaceutiques de l'Allemagne de l'Ouest et d'autres pays occidentaux ont testé de nouveaux médicaments sur des Allemands de l'Est sans méfiance.

Juin : Edward Snowden a révélé les activités massives de collecte de données de l'Agence de sécurité nationale des États-Unis.

Juillet : Hissenne Habré, l'ancien dictateur du Tchad, a été arrêté et traduit devant le tribunal spécial mis en place au Sénégal pour le juger ; il devra faire face à des preuves provenant de ses propres archives qui ont été trouvées par Human Rights Watch en 1990, après qu'Habré a été renversé.

Août : Perdus depuis longtemps, les dossiers médicaux de la première patiente japonaise reconnue dans le monde comme ayant souffert de rayonnement ont été récupérés. Cela s'est passé 68 années après que la victime soit décédée quelques semaines après avoir été exposée à la bombe atomique à Hiroshima. Les archives avaient apparemment été emportées à la maison par un employé de l'hôpital où elle avait été traitée.

Septembre : Des informations sur près de 5'000 personnes tuées par le gouvernement communiste afghan en 1978 et 1979 ont été publiées sur le site Web du bureau du procureur national des Pays-Bas; l'information venait d'un défunt Rapporteur spécial des Nations Unies pour l'Afghanistan.

Septembre-Octobre-Novembre : Le 30 septembre, l'archevêque de San Salvador a brusquement fermé le bureau de Tutela Legal, son service juridique qui possédait une documentation très importante sur les violations des droits de l'homme dans le pays. Des manifestations ont suivi en octobre. Puis, en novembre, des hommes armés ont fait irruption dans le bureau de Pro-Busqueda, une organisation non gouvernementale qui travaille à

localiser les enfants disparus durant la guerre civile des années 1980 ; ils ont mis le feu aux archives, détruisant environ 80% d'entre elles, et ont volé des ordinateurs.

Novembre : La Suisse a adopté une loi lui permettant de créer les bases pour la mise en place d'un "refuge sûr" destiné à l'entreposage temporaire de biens culturels gravement menacés d'autres pays, incluant les archives.

Décembre. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a annoncé qu'il existe des preuves massives de violations des droits de l'homme commises par toutes les parties, y compris le gouvernement de la Syrie.

Ce ne sont que des échantillons des articles publiés sur les archives et les droits de l'homme, positifs et négatifs, de 2013. Toutes les parties du monde ont fourni des nouvelles, et tous les types d'institutions - gouvernement, entreprises, organismes religieux, établissements d'enseignement, organisations civiques - ont été impliqués.

Merci à tous ceux qui ont proposé des nouvelles et fait des suggestions l'année passée. Merci, aussi aux compilateurs de reportages et aux blogueurs ; ce résumé mensuel ne serait pas possible sans vous. Et enfin un grand merci à tous les journalistes qui fournissent les articles qui nous permettent de connaître et de réagir aux événements dans notre monde imparfait.

Nouvelles du Conseil international des archives. L'ICA a écrit à l'archevêque du Salvador lui demandant que les documents de Tutela Legal soient préservés et au procureur spécial du Salvador pour les droits de l'homme, lui demandant que ceux qui ont détruit les archives de Pro-Busqueda soient tenus pour responsables.

Le groupe de travail Droits de l'Homme a écrit au Rapporteur spécial des Nations Unies sur la promotion de la vérité, justice, réparation et garanties de non-répétition et au Rapporteur spécial dans le domaine des droits culturels, pour leur faire part de ses commentaires sur leurs rapports récents et leur offrant son aide. Des copies de ces lettres figurent en annexe A et B. Le Rapporteur spécial dans le domaine des droits culturels a accusé réception de la lettre.

Un index des pays et des institutions internationales mentionnées par les Nouvelles HRWG en 2013 est disponible en écrivant à trudy@trudypeterson.com. Si les liens aux anciens articles ne fonctionnent plus, des copies de la plupart des articles (en quantité raisonnable) peuvent être obtenus en écrivant à la même adresse.

Nouvelles internationales.

Cour pénale internationale. Le procureur du procès contre le président du Kenya Uhuru Kenyatta pour crimes contre l'humanité pendant les violences électorales en 2007-2008 a demandé un délai de trois mois pour obtenir davantage de preuves, a rapporté *l'Institute for War and Peace Reporting*. Elle a demandé aux juges de contraindre le gouvernement kenyan à remettre les documents financiers de Kenyatta, écrivant qu'il est: « nécessaire d'épuiser cette ligne de questionnement jusqu'à présent bloquée par [le gouvernement], pour déterminer si les témoignages existants en ce qui concerne le financement présumé de la [violence électorale] par l'accusé peuvent être corroborés par des preuves documentaires ».

http://www.eurasiareview.com/23122013-icc-case-kenyan-president-unravels/?utm_source=feedburner&utm_medium=email&utm_campaign=Feed%3A+eurasiareview%2FVsnE+%28Eurasia+Review%29

Tribunal spécial pour la Sierra Leone. Le Tribunal spécial a cessé d'exister au 31 décembre et a été remplacé par le Tribunal spécial résiduel pour la Sierra Leone, qui est responsable du programme de protection des témoins de la Cour, de la supervision des peines de prison et de la gestion des archives de la Cour. <http://www.rscsl.org/>

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme. Démontrant à nouveau l'importance des documents des missions de recherche des faits de l'Organisation des Nations Unies, le Haut-Commissaire aux droits de l'homme a déclaré aux journalistes que le groupe de quatre personnes qui enquêtent sur les infractions aux droits de l'homme en Syrie a compilé des "preuves massives", y compris "des listes de noms de personnes, des unités militaires et les agences de renseignement impliquées dans les violations des droits de l'homme commises sur une grande échelle depuis le début du conflit en mars 2011", a rapporté le *New York Times*.

http://www.nytimes.com/2013/12/03/world/middleeast/top-un-rights-official-links-assad-to-crimes-in-syria.html?_r=0

Monde/nouvelles générales.

Les scientifiques de trois universités canadiennes ont utilisé les données des collections de papillons des musées d'histoire naturelle pour «générer un document sur la répartition géographique de l'espèce, et des indicateurs de leur cycle de vie » pour servir « d'indicateurs sur la façon dont le changement climatique affecte la faune puisque leur physiologie [papillon] et leur comportement sont si sensible à leur environnement ». L'équipe a fait remarquer que « les musées détiennent des centaines de milliers de spécimens et d'observations recueillies dans le monde entier depuis des siècles, même dans des endroits qui manquent de gestion classique et moderne des archives » et cite les archives de musée comme "une ressource très sous-utilisée". L'équipe s'inquiète que la réduction des budgets scientifiques puisse signifier que l'argent "pour la compilation, la numérisation et le stockage de ces archives disparaisse". <http://theconversation.com/a-century-of-museum-records-reveal-species-changing-lives-20727>

Le *New York Times* a publié une analyse de la façon dont les noms sont mis sur les listes de surveillance de terroristes connus ou présumés des États-Unis, où ces noms sont enregistrés et avec qui ils sont partagés. <http://www.nytimes.com/2013/12/01/sunday-review/who-is-watching-the-watch-lists.html>

Nouvelles bilatérales et multilatérales.

Argentine / Chili / Uruguay / États-Unis. La première étape du procès du Plan Condor en Argentine, qui était centré sur les victimes de l'Uruguay, s'est conclue et reprendra en mars pour se concentrer sur le Chili, a rapporté *Pagina/12* (pour le contexte, voir les Nouvelles HRWG 2013-03). L'importance des archives dans le procès a été souligné par le chef du CELS, une organisation de défense des droits représentant plusieurs victimes: "Una de las

lineas que se podrá profundizar con el análisis de la documental es la intervención de Estados Unidos. Esto y los testigos de concepto van a permitir visibilizar en el juicio la coordinación represiva". Un document-clé est un câble déclassifié d'un agent américain du FBI de 1976 qui décrit en détail le complot en vue de partager des informations et d'éliminer les gauchistes en Amérique du Sud.

<http://www.pagina12.com.ar/diario/elpais/1-235675-2013-12-14.html>

Arménie / Turquie. *Al-Monitor* a rapporté un article paru dans l'hebdomadaire bilingue turc-arménien *Argos* qui dit que la Société d'Histoire Turque a demandé au Conseil de l'enseignement supérieur du gouvernement des "informations sur les universitaires qui étudient la question arménienne". Le Conseil, qui maintient une base de données électronique de toutes les thèses de maîtrise et de doctorat en sciences sociales écrites chaque année (sujets et titres), a indiqué que seulement quatre d'entre elles ont été écrites sur le génocide arménien "et, comme leurs titres l'indiquent immédiatement, elles reflètent toutes la position officielle de la Turquie sur les massacres". *Argos* affirme que la Société historique veut « contrôler le milieu universitaire et tenir des registres de ceux qui travaillent sur le problème arménien », car la Société « ne reconnaît pas officiellement le génocide arménien. »

http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2013/12/turkey-armenia-genocide-academic-research-media-exposure.html?utm_source=&utm_medium=email&utm_campaign=8781#

Australie / Timor-Leste. Timor-Leste a déposé plainte contre l'Australie à la Cour internationale de Justice après que des agents de l'Australian Security Intelligence Organisation ont perquisitionné et saisi des documents du bureau de l'avocat australien représentant Timor-Leste dans un différend avec l'Australie sur "certains accords maritimes [sur le pétrole et le gaz] dans la mer de Timor", a rapporté *The Guardian*. Timor-Leste allègue également que l'Australie a mis sur écoute le bureau du cabinet de Timor lors des négociations de 2004 sur le traité en cause. Il a demandé à la Cour de rendre les documents, d'assurer qu'elle n'interceptera pas les communications futures avec les avocats de Timor, et de présenter des excuses pour les actions passées.

<http://www.theguardian.com/world/2013/dec/19/timor-leste-asks-un-court-to-order-australia-return-seized-documents>

Chine / Hong Kong / Royaume-Uni. Une lettre à l'éditeur dans le *South China Morning Post* de la part de l'ancien directeur du Service des Archives du gouvernement a commenté le rapport selon lequel il y avait eu destruction massive de documents à Hong Kong à la fin de l'administration britannique de la colonie (pour le contexte, voir les Nouvelles HRWG 2013-11). Au contraire, écrit-il, « c'était la politique des deux gouvernements britannique et de Hong Kong que les documents du gouvernement colonial de Hong Kong et ses archives soient transmis dans leur intégralité » au nouveau gouvernement. Il a comparé cela à la "destruction massive récente des documents gouvernementaux de Hong Kong" et exhorte la mise en place d'une loi sur les archives à Hong Kong.

<http://www.scmp.com/comment/letters/article/1375466/hong-kongs-colonial-era-records-remain-intact>

France / Tunisie. En juin 2013, le gouvernement de la France a donné à la famille du dirigeant syndical tunisien Farhat Hached le dossier sur son assassinat en 1952 (pour le contexte, voir les Nouvelles HRWG 2013-04). La fondation Farhat Hached a mis ces documents sur son site Web, a rapporté le *Huffington Post Maghreb*.

http://www.huffpostmaghreb.com/2013/12/02/archives-farhat-hached_n_4372279.html

Grèce / Italie. L'Italie a occupé les îles de la mer Égée du Dodécanèse de 1912 à 1947, date à laquelle elles avaient été cédées à l'Italie. Au cours de la période italienne, environ 90'000 fichiers sur les personnes vivant dans les îles ont été compilés par le groupe royal des Carabinieri italiens - Bureau spécial -, et ces documents sont restés à la police de Rhodes après que l'Italie se soit retirée. Les documents ont ensuite été transférés aux archives de l'Etat du Dodécanèse, qui les traite actuellement en vue de leur utilisation pour la recherche. Selon *ANSamed*, les dossiers comprennent "les permis et autorisations, ainsi que des rapports confidentiels, des dossiers d'habitudes personnelles, d'opinions politiques et beaucoup plus." Les archivistes vont élaborer des règles pour la recherche "qui permettront de maintenir certaines données, telles que l'état de santé ou l'orientation sexuelle, hors d'atteinte du public".
http://www.ansamed.info/ansamed/en/news/sections/generalnews/2013/12/03/Italian-Dodecanese-thousands-secret-police-files-emerge_9718295.html

Irak / Etats-Unis. Un article qui tente d'expliquer comment les archives juives irakiennes ont fini dans les mains du service de sécurité irakien a été publié par *The Times of Israel*.
<http://blogs.timesofisrael.com/how-did-saddam-seize-the-jewish-archive/>

Afrique du Sud / Suisse. La mort de Nelson Mandela a rouvert le débat en Suisse sur la divulgation des archives concernant la relation étroite entre le gouvernement suisse et le régime d'apartheid en Afrique du Sud depuis les années 1950 jusqu'à la fin des années 1980. (En dépit de l'embargo des Nations Unies, les banques suisses et les entreprises industrielles ont continué à faire des affaires en Afrique du Sud). En 2000, la Fondation pour la recherche suisse a entrepris une étude majeure de cette histoire, mais, à la suite de pressions exercées par les banques suisses et après qu'une poursuite a été déposée aux États-Unis par des groupes anti-apartheid contre les opérations d'affaires suisses en 2002, le gouvernement suisse a refusé de permettre l'accès aux documents pertinents conservés aux Archives fédérales suisses, y compris les archives qui ont été mentionnées précédemment et en partie consultées par le groupe d'étude. Depuis, les historiens suisses ont publié les parties principales de l'histoire sur la base de dossiers consultés en Afrique du Sud, Washington et Londres, mais la preuve de beaucoup d'informations sur les exportations d'or d'Afrique du Sud via la Suisse, sur le matériel de guerre vendu par des entreprises suisses, et les contacts entre les services de renseignement sont encore inconnues. Les députés ont demandé à l'actuel Conseil fédéral quand il va ouvrir les archives. A ce jour, le Conseil a déclaré que les archives resteraient fermées tant que le litige sera en cours. Merci à Hans von Rütte pour les informations de fond et les liens.

<http://www.khulumani.net/reparations/corporate/item/903-breaking-news-swiss-parliament-debate-on-the-decision-to-keep-the-archive-closed-on-the-involvement-of-swiss-companies-with-apartheid-south-africa.html>;
http://www.swissinfo.ch/eng/politics/Swiss_keep_South_Africa_archives_locked_away.html?cid=37524384 (article disponible en plusieurs langues);
http://www.letemps.ch/Page/Uuid/8f03f534-643b-11e3-aff-b439bcf8b9a3/Apartheid_des_archives_si_embarrassantes#.UrICxCfsPZg;
<http://www.tagesanzeiger.ch/schweiz/standard/Aktensperre-Suedafrika-auf-Befehl-des-Zuercher-Paradeplatzes/story/30325830>

Suisse / Etats-Unis. Syngenta, une entreprise de biotechnologie de plusieurs milliards de dollars dont le siège est en Suisse, a fait valoir avec succès auprès du ministère de l'Agriculture d'Hawaï que « plus de 1'000 éléments d'information à partir des 500 pages et

plus d'information » sur un pesticide fabriqué par Syngenta ne doivent pas être communiqués à un journal qui a demandé les documents, affirmant que l'information, si elle est divulguée publiquement, « pourrait nuire à la capacité de la société à concurrencer le marché ». Certains élèves d'une école ont eu des problèmes de santé ; les parents et les enseignants suspectent qu'ils ont été causés par "l'épandage de pesticides sur un champ voisin appartenant à la société de biotechnologie", a signalé *Civil Beat* (le demandeur), mais une enquête menée par le ministère de l'Agriculture s'est avérée "peu concluante". Le ministère a déclaré que l'information retenue comprend les noms et les renseignements personnels des employés de Syngenta, "l'emplacement des champs dans lesquels les pesticides ont été pulvérisés, le taux d'application des pesticides et les taux des produits chimiques de dilution, les photos des champs qui pourraient indiquer la distance entre l'école et toutes les informations relatives aux pesticides qui ont été mélangés ensemble". Le journal sera facturé pour le coût des heures passées à supprimer les noms, que le ministère de l'Agriculture a dû effectuer selon la loi sur l'information.

<http://www.civilbeat.com/articles/2013/12/23/20710-hawaii-ag-dept-heavily-redacts-public-documents-at-syngentas-request/>

Nouvelles nationales.

Argentine. « Après 13 mois et 400 témoignages, le méga-procès à la Cour fédérale de Tucumán a conclu que 37 des 41 accusés étaient coupables de crimes contre l'humanité pendant la dictature de 1976 à 1983 en Argentine », a rapporté *Argentina Independent*.

<http://www.argentinaindependent.com/currentaffairs/analysis/beyond-the-military-investigating-the-civilian-role-in-the-dictatorship/>

Arménie. Le médiateur des Droits de l'homme d'Arménie a publié un rapport sur la corruption "débridée" de la Cour de cassation et du Conseil des juges, basé sur 120 entretiens et "l'analyse de toutes les décisions rendues des sept dernières années" par les deux organismes, a rapporté *Radio Free Europe / Radio Liberty*. Les fonctionnaires de la Justice ont publié des démentis.

<http://www.rferl.org/content/armenia-judicial-corruption-price-list/25197495.html>;
http://armenianow.com/society/human_rights/50752/armenia_ombudsman_report_reaction

Bangladesh. L'usine de confection Rana Plaza s'est effondrée en avril 2013, tuant plus de 1'100 personnes et blessant beaucoup d'autres, dont certains gravement. Les survivants, à la fois les familles des personnes tuées et ceux ayant subi des dommages corporels, ont du mal à obtenir une compensation financière et une aide pour les dommages émotionnels et physiques, a rapporté le *New York Times*: "On voit aussi des gens, souvent errant près de la périphérie [du bâtiment effondré], serrant des documents officiels, contenant la preuve de leur perte, la preuve de leurs demandes d'indemnisation."

<http://www.nytimes.com/2013/12/19/world/asia/after-collapse-bleak-struggle.html>

Bolivie. Le gouvernement a créé une commission de vérité pour identifier les responsables des violations des droits de l'homme et des disparitions forcées qui ont eu lieu entre 1964 et 1982, a rapporté *Radio FM Bolivia.net*. La Bolivie avait créé une commission de vérité précédente qui n'a pas terminé son travail.

<http://www.fmbolivia.net/noticia65681-el-senado-aprueba-crear-la-comisin-de-la-verdad.html>

Bosnie. "Les avocats de Bosnie sont divisés sur la pratique de déposition au procès des témoignages de témoins de crimes de guerre, qui sont depuis décédés", a signalé *BIRN*. Au cours du procès de Veselin Vlahovic pour des crimes commis à Sarajevo, le procureur "a déposé 16 témoignages de témoins décédés auxquels la défense s'est opposée, en citant son incapacité à les contre-interroger."

http://www.balkaninsight.com/en/article/dead-witnesses-pose-dilemma-for-bosnian-trials?utm_source=Balkan+Transitional+Justice+Daily+Newsletter&utm_campaign=84f5993cdd-RSS_EMAIL_CAMPAIGN&utm_medium=email&utm_term=0_561b9a25c3-84f5993cdd-311109073

Brésil. La commission de la vérité de Sao Paulo a indiqué qu'elle avait des preuves, incluant les documents, que l'accident de voiture qui a tué l'ancien président Juscelino Kubitschek en 1976, a été organisé au nom de la dictature militaire. La commission va fournir ses informations à la commission nationale de vérité, a rapporté *The Guardian*.

<http://www.theguardian.com/world/2013/dec/10/brazil-truth-commission-kubitschek-president-murdered>

Canada. En juillet, un train fou s'est écrasé dans la ville de Lac-Mégantic, tuant "des dizaines de personnes dans une explosion de feu qui a aussi contaminé l'air ambiant, l'eau et le sol", a écrit la *Gazette de Montréal*. Comme la presse et les citoyens commençaient à déposer des demandes aux Transports Canada (TC) sur les documents relatifs à la catastrophe et à la sécurité ferroviaire, Transports Canada a demandé à la Commissaire à l'information du Canada une prolongation d'un an pour traiter ces demandes. Le Commissaire a rejeté la demande de TC; certains documents ont maintenant été publiés qui démontrent qu'il y avait des signes avertisseurs dès 2006.

<http://www.montrealgazette.com/news/Officials+delayed+release+records/9304499/story.html>

Les anciens élèves du pensionnat de Sainte-Anne ont poursuivi le gouvernement provincial de l'Ontario pour obtenir les documents d'une "enquête de cinq ans de la Police provinciale de l'Ontario dans les années 1990, ainsi que dossiers sur les procès ultérieurs qui ont abouti à plusieurs condamnations contre le personnel et les superviseurs de l'école", a rapporté *CBC News*. Les anciens élèves veulent utiliser les documents pour appuyer leurs demandes d'indemnisation dans le cadre de l'accord relatif aux pensionnats (pour une histoire complète du contexte sur les pensionnats, le gouvernement, les églises et la commission de la vérité, voir les Nouvelles HRWG 2013-04, 05, 07 et 08). <http://www.cbc.ca/news/politics/st-anne-s-residential-school-survivor-says-ottawa-hiding-evidence-1.2466795>

Îles Caïmans. En 2006, Luis Luarca s'est plaint au Comité des droits de l'homme du fait que le gouvernement demandait aux demandeurs d'emploi quelle religion ils pratiquaient. Le Comité a décidé que c'était une pratique contraire à l'éthique et a publié ses conclusions sur son site Internet. Le Comité a depuis été remplacé par une Commission des droits de l'homme, et maintenant Luarca a "demandé de modifier ou d'annoter ses renseignements personnels dans le rapport du CDH 2006", écrit *caycompass.com*, mais le gouvernement ne peut pas trouver les documents à l'appui du rapport. Le commissaire à l'information du gouvernement a appelé cela un "état très insatisfaisant des affaires" et a déclaré que "la gestion des documents des comités gouvernementaux est particulièrement problématique." <http://www.compasscayman.com/caycompass/2013/12/10/Government-record-keeping--troublesome-/>

France. Une réserve d'e-mails d'entreprise qui ont été divulgués aux médias français au début de 2012 a montré que Ikea, le géant des articles ménagers basé en Suède, avait engagé des détectives privés pour examiner de près les demandeurs d'emploi, "construire des cas contre des employés accusés d'actes répréhensibles", et même "saper les arguments des consommateurs ayant porté plainte contre la compagnie". Un tribunal de Versailles étudie actuellement l'ampleur de la pratique de la collecte systématique des renseignements personnels des individus, "incluant les antécédents criminels, les immatriculations d'automobiles et la propriété" et a mené des fouilles dans les bureaux et les maisons de "plusieurs anciens employés Ikea, des enquêteurs privés et même des officiers de police soupçonnés d'avoir fourni des informations privilégiées à partir des bases de données du gouvernement", a rapporté le *New York Times*.

<http://www.nytimes.com/2013/12/16/business/international/ikea-employee-spying-case-casts-spotlight-on-privacy-issues-in-france.html>

Haïti. Comme le quatrième anniversaire du tremblement de terre d'Haïti de 2010 approchait, Jean-Wilfrid Bertrand, l'archiviste national, a déclaré: "il y eu d'énormes pertes" aux archives lors de la catastrophe, a rapporté l'*AFP*. "Les matériaux qui manquent comprennent des documents d'état civil, les documents administratifs délivrés par la présidence, les ministères et le parlement ainsi que des documents similaires conservés dans les municipalités haïtiennes."

<http://www.google.com/hostednews/afp/article/ALeqM5iTjt7ZrC1jqop82ybP2v4x9nSVSw?docId=4ef32930-7a9b-4a13-8346-96e482860732&hl=en>

Inde. Des membres de la communauté Helava ont organisé une tournée à travers l'Etat du Karnataka portant des liasses de papiers "contenant la généalogie de presque toutes les familles dans chaque village et ville" des dix districts. "Leur activité traditionnelle est de visiter tous les ménages dans les différents groupes, lire la généalogie, et ajouter les détails des nouveaux membres de la famille". Un avocat à la Haute Cour du Karnataka a déclaré que les documents que les Helava gardent possèdent "une sainteté légale et les tribunaux ont déclaré qu'ils sont considérés comme des documents valables dans certains procès liés à la partition", a rapporté

The Hindu. <http://www.thehindu.com/news/national/karnataka/nomads-who-archive-family-details/article5453228.ece>

Jamaïque. A la suite de son enquête précédente, *The Gleaner* a constaté que les dossiers médicaux confidentiels n'étaient toujours pas sécurisés dans les établissements de santé gérés par l'Etat (pour le contexte, voir Nouvelles HRWG 2013-07). L'équipe de journalistes a pu entrer dans la salle des dossiers médicaux du dépôt au Centre de santé de Port Antonio "à plusieurs reprises" et regarder les dossiers des patients. <http://jamaica-gleaner.com/gleaner/20131201/lead/lead4.html>

Laos. La disparition de Sombath Somphone, un activiste social du Laos, le 15 décembre 2012, a été capturée sur bande vidéo par une caméra de sécurité. Le gouvernement du Laos a "refusé à plusieurs reprises les offres d'assistance technique de gouvernements du monde entier, y compris le soutien pour une analyse détaillée de la bande vidéo", a rapporté *Eurasia Review*. <http://www.eurasiareview.com/16122013-laos-anniversary-disappearance-demands-action-says->

[hrw/?utm_source=feedburner&utm_medium=email&utm_campaign=Feed%3A+eurasiareview%2FVsnE+%28Eurasia+Review%29](http://www.feedburner.com/utm_source=feedburner&utm_medium=email&utm_campaign=Feed%3A+eurasiareview%2FVsnE+%28Eurasia+Review%29)

Pakistan. Deux articles sur les registres fonciers au Pakistan ont fait partie des nouvelles en décembre. Premièrement, le gouvernement du Pendjab a ouvert le Centre d'enregistrement Arazi à Lahore Cantt pour les registres fonciers et annoncé que d'ici juin 2014, la totalité du Punjab sera couvert par un système d'enregistrement informatisé des terres, "un plan ambitieux de numérisation des registres fonciers pour éradiquer la corruption", a déclaré la *Press Trust of India*. http://www.business-standard.com/article/pti-stories/pak-punjab-govt-to-digitise-land-records-113120800514_1.html

Pendant ce temps, à Islamabad "la disparition des documents importants du dépôt d'archives de l'Autorité de développement de la capitale est devenue une norme, et les responsables restent impunis. Un dossier de l'agence civique détaillant la vente d'un terrain commercial à un prix ridicule a récemment disparu dans des circonstances suspectes, obligeant les gestionnaires de la ville à demander de l'aide à l'Agence fédérale d'investigation pour le localiser", a rapporté *The Express Tribune*. <http://tribune.com.pk/story/652045/shady-deal-cda-record-of-loss-price-sale-of-commercial-plot-disappears/>

Philippines. Comme l'article sur Haïti ci-dessus, les catastrophes naturelles aux Philippines ont affecté les archives. Dans la province de Leyte, le Registre des titres a déclaré que près de 2'000 titres fonciers "auraient pu être" perdus dans les inondations dues au Typhoon Haiyan ("emportés dans un ruisseau à proximité") et "au moins" 40'000 titres sont mouillés, ce qui oblige les gens du Registre à s'occuper à "sécher les titres fonciers sur des cordes à linge," a rapporté Reuters. En outre, tous les ordinateurs dans les bureaux ont été endommagés ou emportés.

<http://www.sabc.co.za/news/a/1a3a4f00424b50318e7cfe56d5ffbd92/Documents-lost-or-damaged-by-floods-in-typhoon-hit-Philippine-province>

"Le Palais de Justice à Tacloban City a été détruit et le problème majeur de la Cour est la reconstruction des archives judiciaires", a rapporté *TV5*. La juge principale des Philippines a déclaré que "les archives des tribunaux sont littéralement en train de sécher sous le soleil" et elle envisage d'appuyer la numérisation de tous les documents judiciaires.

<http://www.interaksyon.com/article/76231/cj-sereno-pushing-for-digitization-of-court-records-following-typhoon-destruction>

Suède. La commission qui a enquêté sur l'enregistrement des Roms par la police a conclu que la base de données ne respecte pas les règles que la police suédoise doit suivre, même si elle ne peut pas être considérée comme un profilage ethnique (pour le contexte, voir les Nouvelles HRWG 2013-09). Les organisations des Roms en Suède veulent un complément d'enquête. Merci à Anna Svenson pour cette information. <http://www.sakint.se/InEnglish.htm>

Syrie. *The Times of Israel* a indiqué que "des rouleaux de la Torah et d'autres objets juifs ont été pillés d'une ancienne synagogue de Damas et sont détenus par un groupe islamiste à l'intérieur de la Syrie, qui réclame la libération des prisonniers capturés par le régime Assad en retour des objets". Cependant, *VINNews.com* a fait suivre cet article avec un rapport qui dit que de "nouvelles photos ont été publiées montrant apparemment la synagogue complètement intacte, et son contenu en sécurité." <http://www.timesofisrael.com/plundered-syrian-torah-scrolls-said-held-by-al-qaeda-linked-rebels/>
<http://www.vosizneias.com/150200/2013/12/23/syria-new-photos-contradict-reports-that-syrias-jobar-synagogue-was-destroyed/>

Tunisie. La première semaine de décembre, le président a publié un livre intitulé *Le Dispositif de propagande sous Ben Ali: Le Livre Noir*. Utilisant des archives incomplètes trouvées dans le palais présidentiel après la fuite de Ben Ali en janvier 2011, les compilateurs ont répertorié des centaines de noms de personnes qui seraient impliquées dans les efforts de propagande, y compris des personnes encore en vie, dont certains "sont des faiseurs d'opinion influents, et qui ont des milliers d'adeptes et de partisans", a écrit un blogueur sur *Majalla Blogs*, qui a été reproduit dans *Asharq Al-Awsat*. David Tolbert, le président du Centre international pour la justice transitionnelle, a écrit un article pour *Al Jazeera* critiquant la publication: "Les archives sont un outil précieux pour éclairer la vérité sur le passé, mais elles ne sont pas le seul outil. La recherche de la vérité, avec toutes ses conséquences pour les victimes et les auteurs, doit être le résultat d'enquêtes approfondies, en particulier lorsque elle concerne la réputation des personnes."

[http://www.aawsat.net/2013/12/article55325094;](http://www.aawsat.net/2013/12/article55325094)

<http://www.aljazeera.com/indepth/opinion/2013/12/tunisia-black-book-transparency-witch-hunt-2013128517156923.html>

Des groupes de la société civile ont vivement réagi et sont inquiets pour le sort des archives de la présidence. Un commentateur sur *webdo.tn* a demandé si les documents sont ou devraient être sous le contrôle du ministère de la Justice. Trente-six organisations de la société civile ont signé une lettre ouverte demandant la protection des archives de la dictature, afin qu'elles puissent être utilisées pour une justice transitionnelle "équitable, transparente et inclusive".

[http://www.webdo.tn/2013/12/12/documents-confisques-par-la-presidence-la-justice-sassumera-t-elle/;](http://www.webdo.tn/2013/12/12/documents-confisques-par-la-presidence-la-justice-sassumera-t-elle/) <http://www.webdo.tn/2013/12/14/appel-de-36-associations-et-organisations-de-la-societe-civile-pour-la-protection-des-archives-de-la-dictature/>

Des nouvelles plus positives : l'Assemblée nationale constituante tunisienne a adopté le projet de loi organique sur l'Organisation des fondations de la justice transitionnelle et zone de compétence de l'Assemblée nationale constituante tunisienne par un vote quasi unanime. Le Centre international pour la justice transitionnelle a indiqué que la loi "créé une Commission de vérité et de dignité et s'occupe des réparations, de la responsabilité, de la réforme institutionnelle, du contrôle et de la réconciliation nationale. Il crée également un Fonds pour la dignité et la réhabilitation des victimes de la tyrannie (article 41) et des chambres spéciales avec des juges formés pour traiter les cas de violations des droits de l'homme".

<http://ictj.org/news/ictj-welcomes-tunisia%E2%80%99s-historic-transitional-justice-law>

A la fin du mois, un rapport est apparu déclarant que certaines archives du ministère de l'Intérieur, apparemment liées à la région d'El Mourouj, ont été trouvées dans une auto-école. Les archives comprennent des dossiers confidentiels, des ordinateurs et des photographies; un document est censé contenir les noms du personnel des ministères de l'Intérieur et de la Défense et un autre document les noms des «délinquants» en Tunisie.

<http://www.africanmanager.com/159833.html>

Turquie. Une église arménienne située à l'intérieur de la base d'une brigade d'infanterie de formation sera restaurée et remise aux Amis de l'Association des Arméniens, a rapporté *Al Monitor*. Le gouverneur de la région a demandé que "nos citoyens arméniens apportent des photos" de l'église pour aider à la restauration.

http://www.al-monitor.com/pulse/culture/2013/12/turkey-army-return-church-armenian-military-base.html?utm_source=&utm_medium=email&utm_campaign=8709#

Royaume-Uni. De nouvelles enquêtes sur les décès au stade de Hillsborough vont commencer en mars (pour le contexte, voir les Nouvelles HRWG 2012-09, 2013-06 et 11). Sarah Tyacke a été nommée au Groupe de travail des dossiers de police mis en place à la suite des questions concernant les archives soulevées lors de l'enquête. Merci à Sarah Tyacke pour les deux éléments d'information.

États-Unis. Dans un article de fond de *Information Week*, l'ancien chef de la gestion des documents du Commandement central de l'armée américaine a écrit à propos de la première guerre du Golfe en 1991: "Dans l'urgence de rentrer à la maison, nos troupes et leurs dirigeants ont orchestré ce qui était peut-être la plus grande destruction d'archives dans l'histoire de notre nation. Des millions de documents ont été soit brûlés ou tout simplement abandonnés dans le désert pour être littéralement ensevelis par les sables du temps". Par conséquent, l'armée a dépensé des millions de dollars pour reconstruire les dossiers et traiter les demandes de maladie chez ceux qui avaient servi en Irak et au Koweït, connue sous le nom de "syndrome de la guerre du Golfe".

<http://www.informationweek.com/government/big-data-analytics/the-war-on-military-records/d/d-id/1112961>

Le groupe d'examen de surveillance du président, nommé par le président Obama pour revoir les pratiques de collecte de données de masse de l'Agence de sécurité nationale (NSA), a recommandé que les entreprises de télécommunications atteignent un "arrangement volontaire avec le gouvernement pour garder les données", plutôt que de les faire stocker par la NSA, comme c'est le cas actuellement, a rapporté le *Washington Post*. Les organismes de télécommunications, les défenseurs de la vie privée et les membres du Congrès se sont tous opposés à l'idée, mais pour des raisons différentes, et sont également opposés à la possibilité d'avoir les données détenues par une "tierce partie privée."

http://www.washingtonpost.com/world/national-security/if-not-the-nsa-who-should-store-the-phone-data/2013/12/25/df00c99c-6ca9-11e3-b405-7e360f7e9fd2_story.html

Un médecin généraliste, dans un article à *Pulse*, édité et publié par le *Washington Post*, a écrit sur son expérience avec les dossiers électroniques de santé: "La réalité est que je passe plus de temps à parler avec les gens de la technologies de l'information sur les connexions Internet, les pare-feu et à remplir des cases, plutôt que de répondre aux messages inquiets des membres de la famille." http://www.washingtonpost.com/national/health-science/when-treating-a-patient-with-dementia-electronic-health-records-fall-short/2013/12/20/7bb51b34-416d-11e3-a751-f032898f2dbc_story.html

En 2011, l'American Civil Liberties Union a poursuivi le Department of Homeland Security et le U.S. Immigration and Customs pour obtenir des documents sur "des milliers d'immigrants qui ont été détenus à l'échelle nationale pendant des mois et des années pendant que leurs statuts d'immigration étaient examinés", a rapporté *l'Associated Press*. En septembre 2013, le juge a ordonné la divulgation des documents ; actuellement le gouvernement, dans une lettre au juge, a dit qu'il ne pouvait pas "produire des documents de plus de 22'000 dossiers individuels comme on lui a ordonné mais il a déclaré qu'il peut produire un échantillon fiable de 385 dossiers dans les 15 mois, avec la publication continue de documents dans les huit semaines suivant la révision d'un ordre." <http://www.sandiego6.com/story/us-immigrant-detainee-data-can-t-be-provided-fast-20131226>

Dans l'histoire la plus étrange du mois, "un agent du FBI de haut rang a déposé un manuel interne sensible détaillant les procédures d'interrogatoire secrets du Bureau à la Bibliothèque du Congrès" dans une tentative pour obtenir les droits d'auteur, a rapporté *Mother Jones*. Le manuel était accessible à l'US Copyright Office depuis 2010, où des rédacteurs du magazine l'ont consulté, même si en 2012 le FBI avait fourni à l'American Civil Liberties Union une copie qui avait été «fortement expurgée». Les documents du gouvernement des États-Unis ne peuvent pas être protégés, ce qui rend l'ensemble de cet épisode inexplicable.
<http://www.motherjones.com/politics/2013/12/fbi-copyrighted-interrogation-manual-unredacted-secrets>

L'Inspecteur général du Département de l'énergie a publié un rapport sur une atteinte à la sécurité du ministère l'été dernier qui a permis aux pirates d'obtenir des informations personnelles de plus de 100'000 employés et entrepreneurs du ministère, a rapporté *The Washington Free Beacon*. <http://freebeacon.com/ig-personal-information-stolen-from-104179-after-energy-department-cyber-attack/>

Johnson et Johnson (J & J), une très grande entreprise de produits médicaux, est poursuivie pour les dommages causés par ses implants de mèches vaginales (vaginal mesh implants). Le procès a été intenté par 30'000 femmes qui avaient des implants. Ethicon, l'unité de J & J qui a fait les inserts, "a admis qu'il a détruit tous les documents" que la présidente de l'unité avait gardé sur le disque dur de son ordinateur, a rapporté *Bloomberg.com*, bien que la société ait déclaré qu'elle avait "envoyé des millions de pages de matériel" aux les avocats des plaignants. <http://www.bloomberg.com/news/2013-12-04/j-j-lost-or-destroyed-vaginal-mesh-files-lawyers-contend.html>

Dans les procès continus sur l'explosion de la plate-forme pétrolière dans le golfe du Mexique en 2010, qui a tué onze personnes et endommagé des centaines de kilomètres de plages du Golfe, des zones humides et a tué des milliers d'oiseaux, un tribunal fédéral de New Orleans a trouvé qu'un ingénieur de British Petroleum (BP), qui détenait le puits de pétrole, était coupable d'avoir intentionnellement détruit des preuves "quand il a supprimé des communications vocales et écrites entre lui, un superviseur et un entrepreneur BP", ont rapporté le *New York Times* et d'autres médias. Pour le contexte, voir les Nouvelles HRWG 2013-01 et 08.
<http://www.chicagotribune.com/business/sns-rt-us-bp-trial-mix-20131218,0,3284893.story>

États-Unis / Arizona. Un travailleur social à l'Arizona's Child Protective Services (CPS) a pris des dossiers "à la maison pour travailler sur eux", mais il a déménagé en Californie, laissant les dossiers dans un hangar. "Les nouveaux propriétaires ont ensuite jeté la boîte à côté de la poubelle", a rapporté *FOX 10 News*, qui a été trouvée par quelqu'un qui les a remis à la station de télévision. Les documents incluaient "des milliers de pages de documents classifiés", que la station a retourné à la CPS, qui dit les avoir détruits.
<http://www.myfoxphoenix.com/story/24234339/cps-oversight-panel-updated-on-botched-cps-reports>

États-Unis / Californie. "Les régulateurs de l'État ont amendé Pacific Gas and Electric à payer 14,3 millions de \$ pour la mauvaise tenue des dossiers sur un pipeline qui fuit à San Carlos", a rapporté *CBS News San Francisco*. Un autre pipeline de l'entreprise a explosé en 2010 tuant huit personnes, blessant des dizaines d'autres, et détruisant 38 maisons (pour le contexte, voir

les Nouvelles HRWG 2013-01 et 08). <http://sanfrancisco.cbslocal.com/2013/12/19/pge-fined-millions-for-faulty-communication-regarding-san-carlos-pipeline/>

Etats-Unis / Guam. Le Bureau de l'état civil de Guam a eu une panne d'ordinateur en novembre et a perdu des «milliers» de dates de naissance, décès et mariage à partir du mois d'octobre qui étaient dans une base de données électronique, a rapporté *Pacific Daily News*. Les employés procèdent actuellement à une "saisie manuelle des informations dans la base de données, en utilisant environ 3'000 copies papier des documents informatiques qui ont été perdus".

<http://www.guampdn.com/article/20131204/NEWS01/312040002>

Etats-Unis / Kentucky. Un juge a imposé une amende au Cabinet for Health and Family Services du Kentucky de US\$ 756'000 pour la rétention de parties de documents d'environ 180 dossiers "impliquant les interactions des travailleurs sociaux avec les enfants qui sont morts ou ont subi des blessures presque mortelles", a rapporté le *Lexington Herald-Leader*. Le juge a dit que le fait de retenir l'information fait passer pour une "parodie" la loi de l'Etat sur l'ouverture des documents.

<http://www.kentucky.com/2013/12/23/3002988/judge-fines-ky-cabinet-756000.html>

Etats-Unis / New Jersey. La cité de Parsippany poursuit son ancien capitaine de la police, alléguant qu'il a "téléchargé 430 mégaoctets de documents de police, des e-mails et pièces jointes" qu'il a emportés avec lui, a rapporté le *Daily Record*. Le tribunal a nommé un expert pour prendre des images du disque dur de l'homme et les donner à la commune pour examen.

http://www.dailyrecord.com/article/20131206/NJNEWS/312060045/Parsippany-refusing-pay-retired-police-captain?gcheck=1&nclick_check=1

Etats-Unis / Washington. Une femme a poursuivi le comté de Benton pour qu'il publie ses documents d'enregistrement d'environ 400 délinquants sexuels de "Niveau 1", y compris les noms, anniversaires, numéros de téléphone, photos et autres informations, a rapporté le *Tri-City Herald*. Les informations sur le niveau 2 et 3 des délinquants "qui sont considérés comme les plus susceptibles de récidiver, sont systématiquement affichées sur les sites Web des ministères du shérif" et sont affichées dans le comté voisin de Franklin.

<http://www.tricityherald.com/2013/12/20/2741109/mesa-womans-public-records-lawsuit.html>

* * * * *

Partagez l'information avec nous ! trudy@trudypeterson.com ou j.boel@UNESCO.org

Pour vous abonner au bulletin, entrez les informations requises sur le formulaire que vous trouverez sur cet URL: http://www.unesco.org/archives/hrgnews/hrg3_042010.php

Les numéros précédents du bulletin se trouvent en ligne sur <http://www.ica.org/12315/hrwg-newsletter/list-of-hrwg-newsletters.html> et

<http://128.121.10.98/coe/main.jsp?smd=2&nid=569829>

(Traduction française : Cristina Bianchi)

* * * * *

Deux annexes à lire ensuite

Annexe A

10 décembre 2013

Pablo de Greiff

Rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, de la justice, réparation et garanties de non-répétition ; Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme ; Genève, Suisse

Monsieur de Greiff,

Le groupe de travail des Droits de l'Homme du Conseil international des Archives a lu avec un intérêt particulier votre rapport au Conseil des droits de l'homme à sa vingt-quatrième session. Nous avons particulièrement remarqué vos paragraphes 80 à 88 sur les archives et votre appel au paragraphe 106 (a) "pour le développement de normes internationales sur l'archivage et soutien ferme d'une telle initiative."

Suite à vos notes de bas de page, il semble que vous ne soyez pas au courant de la série des normes et des meilleures pratiques qui ont été promulguées par le Conseil international des archives (ICA). Il s'agit notamment de quatre normes pour décrire les archives, un ensemble de *Principes sur l'accès aux archives* et un *Code international de déontologie*. Le Principe 6 des *Principes sur l'accès* font spécifiquement référence à *l'Ensemble de principes actualisés pour la protection et la promotion des droits de l'homme par la lutte contre l'impunité* (les «Principes Joinet»), et le standard de description de base est accompagné d'indications sur son application dans les archives des droits de l'homme. Tous ces éléments sont disponibles sur le site de l'ICA, la plupart en plusieurs langues.

Le groupe de travail des droits de l'homme met actuellement au point un ensemble de "Principes de base sur le rôle des archivistes à l'appui des droits de l'homme". Ces principes porteront spécifiquement sur les questions qui se posent lorsque les archivistes exercent les fonctions professionnelles que vous avez décrites. Nous ne sommes qu'au début de ce processus, mais nous espérons que cela se traduira par une déclaration vigoureuse de la pratique qui aidera les gouvernements, les institutions et les organismes des Nations Unies.

Etant donné que vous continuez votre travail sur le sujet, les membres du Groupe de travail sur les droits de l'homme seraient heureux de vous consulter et fournir toutes les informations et l'aide que vous pourrez demander sur les archives, leurs principes et leurs pratiques. Personnellement, je suis basée à Washington, DC, et pourrais vous rencontrer soit à New York ou dans cette ville.

Encore une fois, merci pour la discussion des archives dans votre rapport, et nous nous réjouissons de suivre vos progrès.

Nos salutations les meilleures.

Trudy Huskamp Peterson

Présidente, Groupe de travail sur les droits de l'homme
Conseil International des Archives

Annexe B

Farida Shaheed
Rapporteur spécial dans le domaine des droits culturels
Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme
Genève, Suisse

10 décembre 2013

Madame Shaheed:

Le groupe de travail des Droits de l'Homme du Conseil international des Archives a lu avec un intérêt particulier votre rapport au Conseil des droits de l'homme à sa vingt-quatrième session sur "l'écriture et l'enseignement de l'histoire, avec un accent particulier sur les manuels d'histoire." Nous avons particulièrement remarqué vos paragraphes 45 à 48 sur l'accès aux archives et aux fonds de bibliothèque et votre appel au paragraphe 89 (c) et (d):

(c) Les États devraient examiner les règlements et pratiques concernant l'utilisation des bibliothèques et des archives. Les questions à examiner comprennent les limites de temps pour l'ouverture des archives, les procédures d'octroi de l'accès à la documentation des archives; les dispositions pour la classification des documents comme secrets d'État; les possibilités des chercheurs de photocopier, numériser ou photographier la documentation, et les possibilités de chercheurs étrangers à avoir accès aux archives et le droit à un recours effectif en cas de refus d'accorder un tel accès;

(d) Les États devraient mettre à disposition les archives importantes relatives à l'histoire d'autres pays, en particulier les anciennes colonies, par la numérisation des documents et les rendre librement accessibles, et devraient envisager une coopération dans la recherche.

Il semble que vous ne soyez pas au courant de la série des normes et des meilleures pratiques qui ont été promulguées par le Conseil international des archives (ICA). Il s'agit notamment de quatre normes pour décrire les archives, un ensemble de *Principes sur l'accès aux archives* et un *Code international de déontologie*. Le Principe 6 des *Principes sur l'accès* font spécifiquement référence à *l'Ensemble de principes actualisés pour la protection et la promotion des droits de l'homme par la lutte contre l'impunité* (les «Principes Joinet»), et le standard de description de base est accompagné d'indications sur son application dans les archives des droits de l'homme. Tous ces éléments sont disponibles sur le site de l'ICA, la plupart en plusieurs langues.

Le groupe de travail des droits de l'homme met actuellement au point un ensemble de "Principes de base sur le rôle des archivistes à l'appui des droits de l'homme". Ces principes porteront spécifiquement sur les questions qui se posent lorsque les archivistes exercent les fonctions professionnelles que vous avez décrites. Nous ne sommes qu'au début de ce processus, mais nous espérons que cela se traduira par une déclaration vigoureuse de la pratique qui aidera les gouvernements, les institutions et les organismes des Nations Unies.

Etant donné que vous continuez votre travail sur le sujet, les membres du Groupe de travail sur les droits de l'homme seraient heureux de vous consulter et fournir toutes les informations et l'aide que vous pourrez demander sur les archives, leurs principes et leurs pratiques.

Encore une fois, merci pour la discussion des archives dans votre rapport, et nous nous réjouissons de suivre vos progrès.

Nos salutations les meilleures.
Trudy Huskamp Peterson
Présidente, Groupe de travail sur les droits de l'homme
Conseil International des Archives